

# Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

**JUIN 2010 - N° 4**



**Les élus découvrent  
les « Terres du Pays  
de Maroilles »**



**Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES  
Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81  
[www.2c2m-avesnois.fr](http://www.2c2m-avesnois.fr)**

## **Le mot du Président**



### **Sommaire**

- 2 : le mot du Président.
- 3 : le fonctionnement de la 2c2m.
- 4 : Bousies : le musée.
- 5 : Croix : vestiges de la guerre 39-45.
- 6 : Le Favril : un abbé de Maroilles s'invite...
- 7 : Fontaine : les 1ères femmes élues.
- 8 et 9 : Forest : l'agriculture, une tradition.
- 10 : Landrecies : la marelle de la verrerie.
- 11 : Landrecies : le canal - quelques précisions.
- 12 : Locquignol : du tirage au triage.
- 13 : Maroilles : la républicaine.
- 14 et 15 : Preux : protégeons nos haies.
- 16 : Robersart : les feux de la St Jean.
- 17 : les ordures ménagères.
- 18 à 21 : le vote des femmes.
- 22 : Jean-Marie Boucly - histoire et mémoire.
- 23 : brèves.
- 24 et 25 : tourisme : les bonnes adresses.
- 26 et 27 : Terres du Pays de Maroilles.
- 28 : nos 10 places publiques.

**2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles**  
- avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES -  
Tél. 03 27 77 52 35

**infos@2c2m-avesnois.fr**

**Périodique gratuit** : parution semestrielle

**Directeur de publication** : André DUCARNE

**Directeur de rédaction** : Maurice SANIEZ

**Conception/rédaction** : les membres de la commission «Communication Information Technologies et Multimédia»

**Photos** : 2c2m

**Impression** : JD Diffusion à Landrecies

**Exemplaires** : 4500

**Dépôt légal** : 2e trimestre 2010

**Numéro ISSN** : 1968-7745

**Distribution** : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

*« La persévérance c'est ce qui rend l'impossible possible, le possible probable et le probable réalisé. »*

*Enfin ! Nous voyons aujourd'hui l'aboutissement de tous nos efforts dans la concrétisation de cette idée de Maison du Maroilles. Initié depuis plus de 10 ans, ce projet de développement local baptisé « Terres du Pays de Maroilles » s'articule autour de 3 équipements complémentaires :*

*- la Fromagerie de l'Abbaye, un atelier de production de maroilles biologique, complémentaire avec le secteur marchand existant*

*- le Parcours des Sens, un espace scénographique interactif, où le visiteur pourra découvrir en direct la fabrication du maroilles*

*- le Carré des Saveurs, un centre de découverte des saveurs et du goût pour aider à la valorisation des produits du terroir et des savoir-faire culinaires*

*Car c'est bien à force de persévérance que ce projet a abouti. En effet, initialement confié à un groupe de producteurs locaux, l'outil de production collectif a connu des difficultés techniques et économiques. Après cet échec, il aurait été facile de tout abandonner et de laisser tomber ce projet.*

*Mais un tel comportement défaitiste serait irresponsable de la part d'élus locaux attachés à leur territoire. C'est pourquoi nos deux collectivités, la 2C2M et la CCR2H n'ont pas baissé les bras et ont repris cet outil économique et de promotion du territoire.*

*C'est un équipement phare et fort, un véritable projet de territoire qui allie les collectivités et les privés. C'est parce que tous croient en ce projet qu'ils y contribuent. Nous avons obtenu des subventions financières importantes de la part de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de l'ADEME et du Conseil Général du Nord. Cela nous a permis de ne pas alourdir le budget et la charge de la 2C2M qui a porté le projet.*

*Financièrement, à terme, c'est une opération « zéro » pour notre collectivité. Cet outil est géré par la 2H2M (une Société d'Economie Mixte) qui regroupe les deux communautés de communes (2C2M et CCR2H) et un actionnariat privé, gage de la forte implication du secteur économique dans ce projet.*

*Notre persévérance a été payante car aujourd'hui la production de maroilles bio a vu le jour et le Parcours des Sens ainsi que le Carré des Saveurs ont ouvert leurs portes aux visiteurs depuis début mai.*

*Sans pour autant être alarmiste, il nous faut être réaliste. Nous savons que le développement économique de l'Avesnois ne se fera pas à travers l'implantation de grosses entreprises multinationales. Nous devons mettre en avant nos atouts. La notoriété de Maroilles est une chance, un atout économique et touristique incontestable pour notre territoire de l'Avesnois.*

**André Ducarne**  
Président de la 2c2m

<b>Direction Générale des Services</b> <b>Véronique Pamart</b> Directrice <a href="mailto:vpamart.2c2m@orange.fr">vpamart.2c2m@orange.fr</a>
---

### Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur  
 BP 12096 - <http://www.2c2m-avesnois.fr>  
 59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35  
 Fax : 03.27.07.00.81

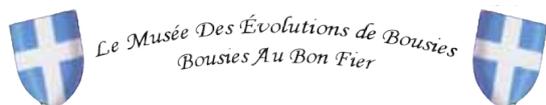
**Horaires d'ouvertures :**  
 Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h  
 Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.



Services Administratifs	Pôle Aménagement du Territoire	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
<b>Nathalie Legouverneur</b> secrétaire . accueil / secrétariat . entretien des haies . dossiers CA / CAE <a href="mailto:nathalielegouverneur@wanadoo.fr">nathalielegouverneur@wanadoo.fr</a>	<b>Aude Krzemianowski</b> chargée de mission . scénographie <a href="mailto:akrzemianowski.2c2m@orange.fr">akrzemianowski.2c2m@orange.fr</a>	<b>Sébastien Montay</b> coordinateur environnement jeunesse . tri sélectif / déchetterie . CEJ <a href="mailto:smontay.2c2m@wanadoo.fr">smontay.2c2m@wanadoo.fr</a>	<b>Daniel Semail</b> encadrant brigade verte
		<b>Caroline Staechelin</b> adjoint administratif . gestion redevance OM . maintenance des bacs . animation tri <a href="mailto:cdesoblin@laposte.net">cdesoblin@laposte.net</a>	<b>Christian Monnier</b> encadrant chantiers d'insertion
		<b>Robin Le Menn</b> chargé d'étude environnement . enquête de terrain . étude régie OM <a href="mailto:rlemenn.2c2m@yahoo.fr">rlemenn.2c2m@yahoo.fr</a>	<b>Jean-Michel Briatte</b> agent technique polyvalent <b>Nadia Burlion</b> agent d'entretien nettoyage des locaux

<b>SEML</b> d'Aménagement 2H2M
<b>Sophie Devlieger</b> directrice . maison du Marolles <a href="mailto:semil-2h2m@orange.fr">semil-2h2m@orange.fr</a>

**BOUSIES**  
|  
**HISTOIRE DE L'HISTOIRE**



Dans le début des années 1980, M. Jean Vaillant était déjà attaché à montrer aux générations futures le travail des générations antérieures et leur vie au quotidien. En effet, il avait commencé à exposer à l'étage de l'actuelle mairie des objets faisant découvrir l'évolution d'outils, le déroulement de la modernisation, les découvertes...



Nombreux sont ceux qui apportèrent un objet afin de compléter ce lieu de richesse. En octobre 1988, la société Promodès projette d'acheter une ferme sur Bousies afin de récupérer un terrain suffisamment important pour installer une grande surface. Cependant, les Bodiciens s'élèvent contre ce projet, ils souhaitent préserver le patrimoine historique de leur village. Cette ferme est la ferme Lebrun qui date de 1576, une plaque l'atteste encore. L'ATIB (Association des Travailleurs Indépendants de Bousies) et la Maison du Pays (présidée par M. Vaillant) rencontrent les dirigeants de Promodès. Un compromis est logiquement trouvé, la ferme restera sur sa zone et la grande surface sera construite rue de Landrecies. Cette histoire a son importance. Pourquoi ? Nous allons comprendre. En 1989, le nouveau conseil municipal ne

veut pas être confronté à la même problématique. Il décide alors l'achat de la ferme Lebrun pour y installer une salle omnispport, une salle de réunion, une bibliothèque.



C'est en 1993 que le musée est transféré dans ces lieux.

Découvrir un panorama des évolutions techniques depuis la préhistoire à nos jours est encore plus vivant dans des lieux datant de 1576 pour la maison, 1737 pour les écuries et 1870 pour la grange. On y trouve une collection très variée d'outils locaux, évocateurs de la vie artisanale des Bodiciens et des habitants des villages environnants avant la première guerre mondiale. Il regorge également de pièces paléontologiques et préhistoriques, provenant pour la plupart de dons ou de fouilles personnelles de son fondateur et conservateur, Jean Vaillant.

Vous connaissez, maintenant l'histoire du musée des évolutions de Bousies, venez le visiter. Vous trouverez les horaires d'ouverture sur notre site «[www.bousies.fr](http://www.bousies.fr)».

**Thierry Jacquinet**

*(merci aux frères Burlion, Michel et Gilbert, pour les informations fournies)*

**CROIX-CALUYAU**  
|

**VESTIGES DE LA GUERRE 39-45**

À Croix-Caluyau, rue du Moulin, au lieu dit « revenez vous en », se trouve un ensemble de ruines. Ces anciens bâtiments ont une histoire.

Bâti à l'écart du village et à proximité du « carrefour de l'abattoir », ce centre de transmission et de remise en forme de



***laisser-passer et seulement par les accès prescrits.***

Durant l'occupation, les ouvriers agricoles se rendaient au camp à partir de 7 heures et devaient le quitter avant 18 heures. Ils y avaient accès par la rue du Moulin et devaient présenter le laisser-passer et la carte d'identité. Ils

l'armée allemande a été érigé en partie par les habitants de Croix-Caluyau et détruit juste avant le départ de l'armée allemande en 1944.

C'est le 28 septembre 1942 que commence la réquisition des terrains. Moment douloureux pour les vingt cultivateurs des communes de Forest, Owillers et Croix-Caluyau qui devaient subir des pertes d'exploitation et d'élevage. Messieurs Henniaux, Dosière, Legrand, Moine, Thurette, Delsart, Lobelle, Tuche, Soufflet faisaient partie des expropriés.

Les 53 hectares avaient la forme d'un grand rectangle et à son extrémité se profilait une longue bande de terrain qui rejoignait la route d'Owillers et servait ainsi de deuxième entrée.

Le 8 juin 1943, une convention fut signée entre l'interprète, le sous-lieutenant et les vingt cultivateurs. *Ce document stipule que :*

***1. Les intérêts militaires exigent la nomination d'un seul responsable dirigeant l'exploitation du terrain entier susdit. M. Henri Soufflet est chargé du plein pouvoir afin qu'il représente les droits des vingt intéressés.***

***2. Le délégué est responsable de l'exploitation du terrain, de la culture, intensive ainsi que la récolte des terres. Il emploie pour les travaux les cultivateurs intéressés ou d'autres auxiliaires. Il règle les indemnités.***

***Il est interdit d'accéder au terrain sans***

étaient en quelque sorte dans un autre monde où parfois ils apercevaient de très belles allemandes. Les limites de leurs parcelles n'existaient plus. Les piquets de clôture en bois avaient été brûlés ou récupérés pour un autre usage.

Ces vingt expropriés durent attendre 1947/1948 pour se voir indemniser par l'Etat au titre de réquisition de propriété non bâtie.

*Exemple d'une partie de la réclamation de M. Dozière-Druésne : 50 piquets à 80 francs - 60 piquets de bois à 30 francs - 1800 mètres de fil ronce - préjudice des pertes de bénéfices, ...*

Aujourd'hui, toutes ces petites parcelles n'existent plus. Les vestiges des bâtiments sont toujours visibles.

Leur édification fera l'objet du prochain article.

***Elisabeth Pruvot***

**LE FAVRIL**

## **QUAND UN ABBE DE MAROILLES S'INVITE A LE FAVRIL !**

En début d'année 1983, lors de travaux de voirie sur la route de Prisches (actuelle RD 964), au lieu-dit le Grand Debout, une pelle de chantier remuait une grosse pierre qui jusqu'ici servait aux piétons à franchir le fossé desservant l'habitation de la ferme alors exploitée par M. Plateau au n°52. Cette trouvaille, à priori banale, se révéla

d'un intérêt majeur dans le secteur, à tel point que le grand érudit local Jean-Louis Boucly (†) fut appelé en urgence pour aider à identifier cette curiosité. En effet, ce n'était rien moins qu'une superbe dalle armoriée dont la face (tournée contre terre) splendidement sculptée en ronde bosse dévoilait les armoiries intactes d'un abbé de Maroilles, facilement identifiables par la mitre et la crosse abbatiales qui les surplombaient.



Lame funéraire de l'abbé Tacquenier

Mais quel était cet abbé ? Le blason, « *Écartelé aux 1 et 4 d'or (jaune) à trois maillets de sable (noir) et aux 2 et 3 cinq points d'or équipollés de quatre de sable* », contrairement aux premières analyses mentionnées dans l'article consacré par La Voix du Nord du 1<sup>er</sup> février 1983, ne concerne pas l'abbé Nicolas III de la Croix, abbé de Maroilles de 1620 à 1627, mais l'un de ses successeurs, Pierre V Tacquenier (1670-1698). Nous allons nous arrêter quelque peu sur ce personnage remarquable.

Originaire de Mons, il avait déjà 50 ans lorsqu'il accéda en 1670 à l'abbatiate après

le décès de son prédécesseur le 24 décembre 1669 Alexandre III de Brissy (1645-1669). Appelé par les religieux de l'abbaye de Maroilles dont il était membre depuis déjà 26 ans, il en fut surtout le premier abbé nommé par le roi de France, Louis XIV en personne, après le rattachement de cette partie du Hainaut à la France par le traité des Pyrénées (1659). L'archevêché de Cambrai étant vacant à cette période, ce fut l'évêque de Saint-Omer qui le bénit en cette fonction. A noter que l'accès à cette dignité était assorti du paiement imposé par le gouvernement français de 800 livres de pensions viagères et de 1 000 florins de pensions perpétuelles dont même le pape ne put le dispenser.

L'abbé Pierre Tacquenier bénéficiait de l'estime et de la confiance de tous ses condisciples dont il perfectionna les mœurs et la stricte observance des règles monacales. Il se trouvait à la tête d'une abbaye fortement endettée et dut se livrer à de nombreux travaux de restauration des fermes de l'abbaye (cense du Parc à Noyelles, cense de la Motte à Louvignies-Quesnoy, cense de Sagnière...) endommagées par le temps, les guerres et l'imprévoyance de certains de ses prédécesseurs. Il fit recouvrir à neuf tous les bâtiments conventuels, reconstruire le clocher ruiné de l'église abbatiale qu'il profita également d'embellir et de décorer et dota le service divin d'objets de culte précieux et dignes.

Sous son abbatiat, les querelles incessantes des habitants de Taisnières avec l'abbaye s'exacerbèrent encore davantage et donnèrent lieu à des procès dont l'issue fut favorable aux premiers (1687 - pâture du moulin, dite de Ste-Catherine) ou à la seconde (1688 - vente annuelle des herbes des warechaix et autres biens communaux). L'abbaye consentit également un subside « volontaire » de 12 000 livres au roi de France en 1693 pour subvenir aux dépenses de guerre de Louis XIV. Par comparaison, les abbayes de Liessies et

d'Hautmont consentirent réciproquement 9 000 et 3 000 livres.

Doué de sagesse, de prudence, de dignité et de toutes les vertus désirables pour un chef de maison religieuse, l'Abbé Tacquenier mourut le 14 juillet 1698 dans l'estime et l'affection générales. Sa devise : *Sustine et abstine* (Soutenez-vous et abstenez-vous).

Probablement enterré dans l'église abbatiale, la lame funéraire retrouvée à Le Favril constitue selon toute vraisemblance une des traces conservées mais dispersées des richesses et des matériaux qui constituaient l'abbaye et que la vente au titre des biens nationaux aura disséminée ici et là au gré des intérêts. Aujourd'hui protégée et mise en valeur dans l'église du village de Le Favril, cette pierre monumentale (150 cm x 99 cm) demeure le dernier vestige matériel dédié au repos éternel de ce grand abbé maroillais que Le Favril eut à connaître.

### **Frédéric Damien**

## **FONTAINE-AU-BOIS**

### **L'AVENEMENT TARDIF DES FEMMES A LA VIE MUNICIPALE**

Trois femmes, trois générations, trois témoignages de l'évolution de la société rurale qui est la nôtre, en matière de représentativité féminine électorale, durant le demi-siècle séparant l'ordonnance du 5 octobre 1944 qui accorda enfin le droit de vote aux femmes (longtemps après la plupart des pays démocrates européens !) et les débats instaurant la parité dans la plupart des consultations (loi de juin 2000, modifiée en 2007). Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Fontaine-au-Bois, il n'y a pas eu de précipitation pour profiter de ce que les soubresauts de la Libération avaient apporté, par décision du général de Gaulle.

« Ça ne venait à l'idée de personne car il y avait d'autres priorités au sortir de la guerre », se souvient Agnès Soufflet, particulièrement bien placée pour évoquer le sujet, d'une part parce qu'elle est la

doyenne du village (92 ans) mais aussi parce qu'elle fut l'épouse du maire de Fontaine, Henri Soufflet, durant ses sept mandats. « *Mon mari n'était évidemment pas contre, et moi non plus, mais l'opinion la plus communément admise c'est que la vie publique, c'était une affaire d'hommes. Pour les femmes, il y avait la tenue de la maison, les repas, les enfants - avec des familles plus nombreuses qu'aujourd'hui - pendant que les maris travaillaient à la ferme ou à l'usine. La plupart des professions étaient très masculinisées, l'enseignement, la médecine, la magistrature et ce n'est que lors de leur féminisation progressive qu'il est apparu naturel que les femmes participent aussi à la marche de la vie publique.* »

Cette Sudiste » (originaire de Banyuls, dans les Pyrénées Orientales), parfaitement intégrée chez les gens du Nord - « *épatants* », dit-elle - a vécu en osmose avec la population de son état de « femme du maire » mais aussi d'animatrice de la vie associative dans le sport et le troisième âge, et elle n'a jamais manqué de faire part de ses avis.

Il lui aura pourtant fallu attendre...1977, 33 ans après l'ordonnance du général de Gaulle, pour que Henri Soufflet, pour constituer sa liste des



**Annick Joveniaux,  
première femme élue à  
Fontaine-au-Bois en 1977**

municipales, sollicite une jeune femme du village, Annick Joveniaux, pharmacienne de son état. « *Je m'en souviens encore, c'était un lundi soir au téléphone et je ne pensais absolument pas m'engager dans cette voie, mais j'ai répondu oui sans hésiter. Le maire avait 62 ans et moi 26. Mes parents et moi étions implantés à Fontaine depuis quatre ans et je me suis dit qu'après tout, il n'y avait aucune raison d'avoir peur* ». Elle fut d'ailleurs élue confortablement, même s'il y eut quelques

réticences chez certains de ses colistiers, pas encore convertis à la modernisation de la société. Durant son mandat, Annick Joveniaux n'a manqué aucune réunion ou manifestation festive ou patriotique, mais elle ne « rempila » pas : *« je n'avais pas vraiment la vocation politique mais je conserve de cette expérience un bon souvenir, celui d'avoir rendu des services et d'avoir eu de bons contacts avec les gens. »*

Annick Joveniaux fut ainsi la première femme élue à Fontaine-au-Bois en 1977 et cette année-là fut précisément celle de... la naissance d'Hélène Dumortier, laquelle est aujourd'hui la benjamine des adjoints du maire, Jean-Pierre Abraham. Cinq femmes figurent d'ailleurs au conseil municipal, soit un tiers, et cela pour la deuxième mandature consécutive. Preuve de l'évolution des mentalités, *« même si, souligne Hélène Dumortier, c'est peut-être un peu plus difficile pour les femmes de faire bouger les choses. Il est vrai qu'élue pour la première fois à 23 ans et demi, j'avais la fougue de la jeunesse. »*

C'est par la vie associative que cette jeune élue a fait son chemin dans la gestion de la commune : le club de VTT dès l'âge de 16 ans (ses deux sœurs sont plutôt football) et cette marque familiale du service à autrui, de la disponibilité, du dynamisme. Déléguée aux Fêtes, à la Jeunesse et à la Vie Associative, Hélène Dumortier a vécu sa promotion de 2008 comme *« une reconnaissance du travail accompli et une certaine fierté de bien servir mon village. J'ai le goût de la chose publique et j'aime le contact avec la population et, malgré les occupations professionnelles (dans les assurances) je garde toute ma motivation. »* Et lorsqu'on lui demande ce qui fait la distinction entre un élu homme et un élu femme et ce qui peut constituer un « plus », elle relève *« l'intuition, le caractère bien affirmé et ce recul et cette réflexion que n'ont pas toujours les hommes, plus précipités dans l'action. »*

Sommes-nous d'accord, messieurs ? Ce qui est certain c'est que, la plus grande partie

des professions étant largement mixtes aujourd'hui, il n'y avait plus aucune raison que les mandats électoraux ne le soient pas. Chères consœurs adjointes et conseillères municipales, sachez qu'on vous apprécie à votre juste valeur !

*Jean-Marie Leblanc*

## FOREST

### L'AGRICULTURE, UNE TRADITION

La fondation du village de Forest remonte à l'an 1180, consécutivement à la signature d'une charte entre Baudouin V et l'Abbaye de St Denis. Le territoire concédé embrassait les plaines aujourd'hui cultivées, mais alors couvertes de bois, qui s'étendaient entre Forest, Beaurain et Solesmes.



L'activité agricole est apparue plusieurs centaines d'années plus tard, le défrichement de son territoire (887 ha) n'a réellement débuté que dans le courant du 16<sup>ème</sup> siècle.

Dès lors, parmi les activités des habitants de Forest, l'agriculture est devenue la première, la plus noble sans contredit « celle qui séduit les âmes viriles et fait les corps vigoureux ». La richesse de son sol et l'activité naturelle de ses habitants expliquent sans peine cette prédominance pour les travaux des champs.

Cependant, le voisinage des bois offrait à la population du village un autre genre de travail, surtout pendant la saison d'hiver. Il occupait des ouvriers en nombre assez considérable, puisqu'on pouvait lire dans le « Dictionnaire universel de la France »

édité en 1726, que « les habitants de Forest étaient les uns laboureurs et les autres bûcherons, mais que depuis que les bois ont été défrichés, c'est l'agriculture qui utilise à peu près tous les bras ».

Le houblon a été à l'origine la production essentielle. Il offrait une rentabilité non négligeable en regard de charges faibles. L'œillette et le colza également cultivés, ont été progressivement abandonnés dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle, au profit de la betterave à sucre en raison de la présence dans les environs immédiats de sucreries aujourd'hui disparues. Cette production plus rémunératrice induisait cependant des charges plus lourdes en prolongeant les travaux des champs jusqu'au cœur de l'hiver.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les trois quarts du territoire étaient livrés à la culture, le reste était occupé par des pâtures et prairies.

Aujourd'hui, même si la nature des cultures a changé, Forest se caractérise toujours par une vocation agricole affirmée. Cependant sur notre territoire, le paysage a changé et les pâtures et les haies diminuent progressivement laissant la place à la culture.

Le mouvement de concentration des exploitations enregistré depuis une vingtaine d'années dans le monde agricole (moins 42 % dans le Nord depuis 1988), a débuté plus tôt à Forest, au cours de la décennie 1970/1980, s'accompagnant d'une évolution des structures vers des GAEC et EARL.

Par voie de conséquence, la taille moyenne des exploitations a mathématiquement

augmenté, alimentée de surcroît par une nette extension sur les territoires extérieurs au village. Elle est ainsi passée de 42 ha en 1978 à environ 130 ha aujourd'hui, ainsi la surface totale exploitée avoisine à présent les 1 500 ha dont à peine 60 % sur le territoire de Forest.

Cette situation, sans doute favorisée par l'aménagement foncier résultant du remembrement opéré au début des années 1980, se compare fort avantageusement à celle du département qui extériorisait en 2000 une exploitation moyenne de 46 ha.

La permanence d'une activité agricole soutenue a permis un maintien relatif de la main d'œuvre extérieure au milieu familial, cependant cette dernière largement prédominante voici plusieurs décennies, s'est sensiblement réduite au fil du temps avec la disparition des générations les plus anciennes.

Sous l'influence des progrès appliqués à l'agriculture, l'activité a nettement évolué.

C'est ainsi que les rendements ont fortement progressé, ils ont été multipliés par deux pour certaines productions, notamment les céréales et la betterave sucrière entraînant pour cette dernière une réduction des surfaces en raison du quota imposé à chaque exploitation.

De plus, différentes cultures ont fortement régressé, telle la luzerne, ou complètement disparu comme la betterave et le chou fourragers. Cette évolution a entraîné une redistribution des emblavements, au profit de la culture du maïs ; aujourd'hui chaque exploitation en cultive en moyenne une vingtaine d'hectares destinés à



l'alimentation du bétail.

Si l'élevage porcin a complètement disparu, par contre, grâce à l'évolution de la génétique animale, le cheptel bovin a nettement augmenté, il s'évalue aujourd'hui autour de 2 100 têtes, réparties dans des exploitations qui sont pratiquement toutes aux normes.

L'activité laitière, influencée par une sélection plus rigoureuse des troupeaux, facilitée par l'insémination artificielle et le renforcement des contrôles laitiers, a enregistré une nette augmentation de la « lactation ». Mais la nécessité pour chaque exploitation de respecter dans ce domaine aussi un quota s'est traduite par une diminution du nombre de laitières, et c'est dans l'élevage destiné à la production de viande que le troupeau a progressé.

### ***Principales caractéristiques de l'agriculture à Forest***

	Recensement 2000	Evaluation Actuelle
Nombre d'exploitations	14	11
Population active sur exploitations	40	20
<i>dont famille</i>	36	16
<i>dont salariés extérieurs</i>	4	4
Superficie totale exploitée	1397 ha	env. 1500 ha
<i>dont terres labourables</i>	923 ha	810 ha
<i>Céréales</i>	462 ha	600 ha
<i>Betteraves à sucre</i>	50 ha	50 ha
<i>Maïs fourrager</i>	181 ha	160 ha
Cheptel bovin total	2014 têtes	2100 têtes
<i>dont vaches laitières</i>	593 têtes	500 têtes

### ***Conclusion***

Les agriculteurs du village ont su tirer parti des progrès appliqués à leur activité et des possibilités offertes par l'adoption de structures telles que les GAEC et les EARL pour pratiquer une agriculture performante et s'étendre.

Les jeunes générations qui sont

aujourd'hui à la tête des exploitations constituent le gage de la pérennité de l'activité agricole à Forest en Cambrésis.

***Georges Broxer***

## **LANDRECIES**

### **LA MARELLE DE LA VERRERIE**

C'est en 2009 qu'est née la « Marelle de la Verrerie », dans le cadre des Muséofolies.

Sous la direction de Claude Lequeux, adjointe à la Culture, de nombreux bénévoles ont participé à la réussite de ce projet qui, au départ, pouvait justement paraître un peu fou.

L'idée de base ? Evoquer l'histoire de la verrerie de Landrecies à travers un parcours ludique commençant par un mini championnat de Marelle opposant deux équipes, les rouges et les blancs, par référence aux deux quartiers rouges et blancs du Sambreton. Viennent ensuite des énigmes, des mots croisés, une course aux objets...

Le but ? Faire fonctionner une machine à remonter le temps. Et pouvoir découvrir la vie à la verrerie en 1900 ou encore écouter les témoignages de personnes y ayant travaillé durant toute leur carrière. Découvrir non plus seulement l'histoire, mais la vie elle-même.

Organisée 5 fois au printemps 2009 et 1 fois en septembre à l'occasion des journées du patrimoine, la Marelle de la Verrerie a rencontré un beau succès auprès d'un public très large.

L'efficacité de la formule a séduit Mme Delgrange, directrice de l'école Maurice Carême, qui a souhaité en faire bénéficier ses élèves. L'animation a donc été adaptée en fonction de l'âge des enfants et, en mars 2010, 6 classes sont venues découvrir ce passé si proche et pourtant déjà lointain. A leur tour, les enfants de Landrecies ont rivalisé d'adresse et d'astuce... et ont appris beaucoup de choses en s'amusant.

L'animation devrait à nouveau être organisée à l'avenir pour d'autres classes ! Quant aux Muséofolies, dont le principe

est de mettre un peu de folie à l'intérieur des musées, elles sont de retour en mai 2010 pour le grand public. Au programme : la carrière d'un certain Duplex...



*Les enfants ont pu interroger « Mme Lionne, la patronne de la verrerie »*

**Philippe Maizière**

### **L'HISTOIRE DU CANAL : DES PRECISIONS**

C'est le 30 avril 1833, sous Louis-Philippe, qu'a été adoptée la loi autorisant la concession du Canal de jonction de la Sambre à l'Oise, de Landrecies jusqu'à la Fère.

L'article 1<sup>er</sup> précise : « le Gouvernement est autorisé à procéder, par la voie de la publicité et de la concurrence, à la concession du canal de jonction (...) ».



Un « maximum des tarifs à percevoir sur le canal » est annexé à la loi : l'article 2 précise par exemple : « le charbon de terre, le sable, le marbre brut, les pierres, les

cedres de bois ou de houille, ne payeront que vingt centimes par distance de cinq kilomètres et par tonneau de mille kilogrammes ». Selon l'article 4 : « Les bateaux vides payeront un droit fixe de cinq francs par distance de cinq kilomètres ».

Le canal fut ouvert à la circulation en 1835. Puis la Sambre elle-même a été canalisée. Landrecies est devenu un port, ce qui a bien sûr favorisé son développement économique au XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle : sans lui, la *Société française des céramiques de Landrecies*, née en 1909 à l'issue du démantèlement, n'aurait probablement jamais vu le jour.



Dans les années 80, l'association « Visages et Vestiges de Landrecies » publia l'interview d'un marinier, Jean-Marie L. Celui-ci était venu de Coblenze pour livrer de l'argile à la Céramique. Il expliquait dans cette interview que la vocation de marinier se transmettait de père en fils et que, sur la Sambre canalisée, il pouvait transporter jusque 250 tonnes. Il effectuait deux voyages aller/retour par mois, de Coblenze à Landrecies ou Boussois, à 5 ou 6 km/h et ne transportait que de l'argile.

Le canal a aussi permis le développement, dans les années 90, d'un tourisme fluvial amenant notamment chaque année à Landrecies de nombreux Néerlandais. Mais depuis 2006, le canal de la Sambre à l'Oise est fermé à la circulation, suite aux menaces d'effondrement qui pèsent sur le pont-canal de Vadencourt, dans l'Aisne.

Grâce à la mobilisation des élus, des travaux sont désormais en projet et la remise en circulation est espérée pour 2013.

*Philippe Maizière*

## LOCQUIGNOL

### DU TIRAGE AU TRIAGE...

A l'époque franque, le gros problème en forêt était la sortie des bois et l'homme avait créé des sentiers appelés **laies** (du germanique : sentiers sauvages).

Par la suite, l'aménagiste forestier fut toujours préoccupé par la sortie des bois de la forêt et quand il eut commencé à créer des séries, unités élémentaires de gestion forestière, il dut également créer des cantons en unités topographiques et, bien sûr, prévoir des sorties intéressantes. Les sentiers sauvages furent transformés en voies forestières rectilignes, larges pour aller au plus court, pour mieux voir le gibier et l'ennemi. Ils étaient toujours appelés laies.



Les réseaux de laies, qui servaient à la vidange des bois, étaient appelés **tires** avec la notion de sortie (ex : retirer, soutirer, se tirer) et, naturellement, le **tirage** était le territoire desservi par une tire.

Par la suite, le tirage a évolué pour devenir la circonscription d'un garde en s'appelant **trilage**.

On trouve trace du triage dans les écrits à partir de 1560. Le passage de tirage à triage s'est effectué plus ou moins rapidement selon les régions et le triage représente une superficie boisée mise sous

la responsabilité d'un agent technique forestier assermenté.



*Marc Lavie*

## MAROILLES

### MAROILLES LA REPUBLICAINE

De l'adoption des idées révolutionnaires de 1789 à l'enracinement de l'idéal démocratique porté par la République, Maroilles, jusque 1914, passe pour un bastion républicain. A la fin des années 1880, au moment où la France entière est séduite par le mirage césarien du Général Georges Boulanger, Maroilles sera une des rares communes à voter en majorité pour les candidats républicains lors des élections législatives de 1888.

#### 15 avril 1888 : élections législatives partielles dans le département du Nord

La crise économique, qui frappe la France depuis 1882, accentue les difficultés sociales, la montée de l'antiparlementarisme et l'évolution du nationalisme. La « République des Jules », Jules Grévy président de la République depuis 1879, Jules Ferry son ministre de l'instruction publique, accumule les mécontentements et les scandales politiques. Monarchistes, bonapartistes et conservateurs cléricaux se prennent alors à rêver le renversement de la 3<sup>e</sup> République proclamée seulement depuis 1870.

Dans ce contexte d'instabilité politique, le gouvernement nomme en 1886 le général Georges Boulanger au ministère de la guerre. Ce familier de Georges

Clémenceau va s'y tailler une solide popularité grâce à sa prestance, à ses mesures améliorant l'ordinaire du troupier et surtout à sa palinodie politique, à la fois monarchiste, bonapartiste et républicaine ! De l'extrême droite à l'extrême gauche, il va rallier les nombreux mécontents. Surnommé le « brav' général », mais « comme homme, une nullité » pour la révolutionnaire Louise Michel, il perd en mai 1887 son poste avec la chute du ministère qui l'a institué. Après la démission forcée de Grévy, Sadi Carnot, élu président en décembre 1887, va persécuter le fringant général, pour finir par le mettre en retraite. Erreur politique, puisque à ce jour, il devient éligible alors qu'il ne pouvait briguer de mandat électif en tant qu'officier de l'armée. Le décès de Brame, député bonapartiste du Nord, provoque une élection partielle le 15 avril 1888. Georges Boulanger est candidat.



### Une campagne électorale houleuse

Témoin des événements, Maxime Lecomte, député de l'Union Républicaine du Nord depuis 1884, natif de Bavay, les

rapporte dans un livre « Le Boulangisme dans le Nord ». Trois candidats s'affrontent, Georges Boulanger, Paul Foucart, avocat à Valenciennes, républicain radical soutenu par L'Observateur, et Emile Moreau, républicain socialiste de Roubaix, conseiller général. Les programmes des candidats s'opposent sur la nécessité ou non de dissoudre le parlement et de réviser la constitution de 1875. Boulanger, visant un pouvoir personnel la souhaite, les deux autres s'y opposant au nom de la démocratie.

La semaine précédant les élections, des réunions publiques sont organisées dans les villes nordistes, Hautmont, Avesnes-sur-Helpe et Landrecies notamment. L'activisme boulangiste dans les campagnes, pose d'affiches, cadeau de jeux de cartes des 4 as (Boulanger en roi de carreau), provoque des tensions lors des meetings politiques. Les incidents se multiplient. A Avesnes, Henri Rochefort fils, boulangiste, soufflète le républicain Fieulaine ; un duel s'ensuit à Paris. A Landrecies, le 13 avril, rapporte le journal boulangiste *La Lanterne*, les Boulangistes Leherissé et Laur, député de la Loire, sont empêchés de parler par les républicains de la ville et des environs. Les manifestants républicains maroillais, nombreux, tiennent leur place dans le tumulte. L'Agence Havas, le Figaro, Le Petit Journal et L'Illustration, médias parisiens, rapportent les faits. Un juge de paix nommé Cordier aurait donné le signal de l'émeute avec un sifflet. Manœuvre électorale des Boulangistes ? Oui si l'on en croit Maxime Lecomte, présent, qui n'a rien vu. Des protestataires ont bien retardé la réunion d'une heure, rien de plus. Laur pourra même en public vouer aux gémonies les agitateurs républicains. On est loin du tumulte dénoncé par les Boulangistes. Le général Boulanger, lui, n'a pas daigné faire le déplacement dans le département.

### Maroilles ne vote pas Boulanger

Le résultat de l'élection au lendemain du dimanche 15 avril est sans appel : sur les

365977 inscrits sur les listes nordistes, 268764 électeurs ont voté, 172796 pour le général Boulanger, Paul Foucart recueillant 75706 voix, Emile Moreau 9724. Dans l'arrondissement d'Avesnes, une dizaine de communes n'a pas donné la majorité au général. Le canton de Landrecies élit Boulanger par 1838 voix contre 1304 à Foucart et 177 à Moreau. Majorité pour Boulanger dans toutes les communes sauf une : Maroilles qui donne ses suffrages aux républicains, Foucart avec 217 voix, et 120 à Moreau, les 2/3 du total sur le canton. Boulanger ne recueille que 82 votes. Là encore le résultat est sans appel, Maroilles n'a aucune sympathie pour le politicien populiste et ses partisans qui visaient une dictature. En cela, les Maroillais avaient écouté l'éditorialiste de L'Observateur qui avertissait : « nous voulons faire toucher du doigt les dangers, les périls de la dictature. Votons pour les candidats républicains ! Votons pour M. Foucart ! ».

les électeurs sont à nouveau convoqués aux urnes en août. A nouveau candidat, il sera réélu, Maroilles ne donnant plus à Boulanger que 35 votes contre plus de 320 au candidat républicain. Le 22 septembre 1889, les partisans du général essuieront une défaite lors des élections législatives générales provoquant l'effondrement du Boulangisme. Maroilles cette fois n'accordera plus que 42 suffrages au candidat boulangiste, préférant le notaire républicain Eliez Evrard.

Incapable d'un coup d'état, inquiet par le gouvernement, le général Boulanger s'enfuit à Bruxelles le 1<sup>er</sup> avril 1889. Il se suicidera sur la tombe de sa maîtresse au cimetière d'Ixelles le 30 septembre 1891. Clémenceau dira de lui qu'« il est mort comme il a vécu, en sous-lieutenant ». Un mirage politique qui ne réussit jamais à abuser Maroilles la Républicaine !

*Hervé Gournay*



Après la démission de Boulanger en juillet,

## PREUX AU BOIS

### LA HAIE SOURCE DE VIE PROTEGEONS-LA

Avec le retour du printemps, notre région de bocage reprend vie et notamment avec « les haies ».

Rarement un seul mot, le mot « HAIE » aura désigné des réalités aussi différentes. Il laisse entendre, en effet, un éventail de diversités. Il y a des haies « brise vent », alignement de peupliers qui en poussant tout en hauteur laissent d'importants espaces à leurs pieds. Il y a des « haies bocagères » généralement perchées sur un talus dominant un fossé, les « haies de berge » avec leurs aulnes et leurs saules souvent têtards qui longent nos petits cours d'eau et aussi les « haies fleuries » qui enclosent les jardins, les « haies défensives » toutes en épines et piquants... Mais c'est aussi cette diversité qui les réunit.

En effet la principale vertu des haies, c'est qu'elles introduisent de la variété, de la discontinuité dans un paysage pour le plus

grand profit de la vie. Une haie, au fond, c'est un bout de forêt, certes petit et étroitement contrôlé, dans un milieu ouvert.



C'est d'ailleurs ainsi qu'elles sont nées, au Moyen Age. Lorsque les paysans défrichaient les bois, ils laissaient autour de la parcelle quelques arbres et buissons permettant de délimiter leur terrain. D'autant que le droit coutumier autorisait n'importe qui à « *mener pacager les bestiaux dans les lieux non cultivés et qui ne soient pas clos* ». Et dans une époque sans fil de fer, clos signifiait entouré d'une haie. La parcelle ainsi défrichée, si on l'exploitait bien, permettait à son propriétaire de continuer à se fournir en bois de chauffage, tout en cultivant ou en élevant des bêtes (des porcs, essentiellement nourris avec des glands de la forêt).

Les haies, au pluriel, car ces îlots de forêts qui atteignirent, dans notre pays, leur apogée au XIXème siècle avant de régresser inexorablement, recèlent une biodiversité d'une richesse insoupçonnée.

La haie bocagère, quant à elle, a culminé à la fin du XIXème siècle, c'est à dire au zénith de la déforestation, avec deux millions de kilomètres linéaires en France. Depuis, sous les coups de la rationalisation de l'agriculture et de l'exode rural, elle recule. Il n'en restait, en 2000, que le tiers de cette distance. Or, on sait depuis plus d'une vingtaine d'années que les haies sont utiles à bien des égards. Biologiquement, elles apportent au milieu une très grande

richesse, diversifiant et multipliant les plantes et les animaux présents. Une diversité qui réduit les pullulations de nuisibles, rongeurs ou insectes. Et, sur le plan écologique, elles freinent l'érosion des sols et atténuent les crues, tout en maintenant un taux d'humidité favorable.

Mais ces connaissances nouvelles, si elles ont freiné la tendance, ne l'ont pas encore tout à fait inversée. Malgré les aides de l'état, les deux mille cinq cents kilomètres de haies plantées chaque année suffisent tout juste à compenser celles qui sont arrachées.

Et les arbres isolés continuent à régresser.

En ce qui concerne l'histoire, les haies nous apportent aussi des renseignements précieux et notamment sur notre village de Preux au Bois, où l'on découvre à chaque début de printemps des pieds de houblon qui s'y épanouissent et y fleurissent. Ces pieds de houblon sont la preuve de l'activité des habitants ; en effet au XIXème siècle, le village compte au moins trois brasseries dont celle d'Emmanuel Désiré Marouzé qui produisait 150 hl de bière par an et créée en 1768, puis la brasserie Vaille fondée en 1880 qui cessa ses activités en 1914 et enfin la brasserie Brabant fondée vers 1874 par M. Dupont qui, elle, cessa ses activités en tant que brasserie pure en 1933.



Ces haies sont aussi la preuve, par la présence de ces pieds de houblon, des habitudes de distraction des habitants. En effet « *le dimanche, ils (les Preutains) allaient au café et jouaient aux cartes, au*

*billon, aux quilles et à la cholette* ». Preux au Bois ne comptait pas moins de 64 cafés dans les années 1900 et 1 seul à l'heure actuelle.

Les haies ne nous renseignent pas seulement que sur la gent humaine, mais aussi sur le monde animal.

En effet, les haies sont de très généreux producteurs de nourriture. On songe évidemment aux fruits et aux baies : mûres, prunelles, noisettes, cynorhodons, faines et aussi fruits de l'aubépine, du sureau, ... Tout cela est consommé par les oiseaux et aussi par de nombreux petits mammifères. Mais les fleurs sont également précieuses pour les insectes butineurs, d'autant qu'elles apparaissent souvent au tout début du printemps lorsque les fleurs des champs ou les plantes cultivées ne dispensent pas encore ni pollen ni nectar. Et puis il y a évidemment les jeunes feuilles, les jeunes pousses, aliments de nombreux pucerons et chenilles, indispensables à la survie des insectivores.

La liste des effets bienfaisants de la présence des haies autour de nous pourrait encore être bien longue mais cela fera peut-être l'objet d'un prochain article.

*Catherine Marsy*

## ROBERSART

### LES FEUX DE LA SAINT JEAN

En 1983, après les élections municipales, des nouveaux conseillers municipaux, Jacques Duval, Michel Dochez, Alain Jacquinet, Daniel Maillet et Reynald Gaïda, créèrent une association type loi 1901, ouverte à tous : « **Robersart en Fête** ».

Un tournoi de tennis de table eut lieu fin 1983, dans une grange du village.

Puis les sociétaires décidèrent d'organiser les feux de la Saint Jean pour renouer avec la tradition : un concours de billons et des jeux pour enfants. Cette fête aura lieu le week-end proche du 24 juin, jour de la saint Jean Baptiste, saint patron du village. Autrefois à Robersart, la ducasse se tenait

le dimanche proche du 24 juin.

Dans une prairie longeant le ruisseau « l'Hirondelle », on installe les chaises, les tables, les chapiteaux autour d'un grand bûcher. Les animations se succèdent, on se restaure, le feu démarre et l'ambiance repart.



Le lendemain, depuis quelques années, la fête se prolonge : brocante, animations et exposition d'anciens tracteurs, exposition et essais de voitures neuves présentées par notre garagiste et son équipe ... des nouveautés chaque année.

Le président fondateur fut Jacques Duval, suivi par Maurice Girard et François Delacroix.

Nous reviendrons, dans un prochain article, sur les origines des festivités populaires encadrant **la Saint Jean**.

*Reynald Gaïda*

---

## BOURSE A L'INITIATIVE

*Chaque année, la 2c2m récompense un nouvel entrepreneur (artisan, commerçant, ...) installé sur son territoire depuis au moins deux années.*

*Les dossiers de candidatures doivent être déposés en mairie avant le 30 juin.*

*Les règles d'attribution peuvent être consultées au siège de la 2c2m.*

*La commission « Développement Economique » se réunira au cours du 3e trimestre pour désigner le ou les lauréats.*

## ***Le ramassage des ordures ménagères***

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle vert pour les ordures ménagères, le couvercle jaune et bleu pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

### **Dates et horaires des collectes**

***Attention : ce calendrier risque d'être modifié dans les semaines qui suivent.***

***Vous serez destinataire du nouveau document en temps utile.***

<b>Lundi</b>	à partir de 12h	Locquignol, Robersart, Fontaine au Bois (rues nationale et des grands chênes), Bousies (rues de Robersart et de Landrecies), Preux au Bois.
<b>Mardi</b>	à partir de 12h	Bousies (sauf rues de Landrecies et de Robersart)
<b>Mercredi</b>	à partir de 4h	Landrecies (centre + faubourg de France [secteur vert]) Croix Caluyau, Forest en Cambrésis, Fontaine au Bois (sauf rues nationale et des grands chênes)
	à partir de 12h	Maroilles, Landrecies (route de Maroilles rd 959 et route du préseau [secteur rose])
<b>Jeudi</b>	à partir de 4h	Landrecies (nord nord-ouest [secteur bleu])
	à partir de 12h	Le Favril, Landrecies (sud sud-est [secteur orange])

### **Horaires de la déchetterie (sous réserve de modifications)**

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
<b>Lundi</b>	Fermée	14h à 18h
<b>Mardi</b>	Fermée	14h à 17h
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h
<b>Jeudi</b>	Fermée	
<b>Vendredi</b>	Fermée	13h à 19h
<b>Samedi</b>	9h à 19h	
<b>Dimanche</b>	Fermée	

Des barrières électriques ont pour but de réguler et de filtrer la fréquentation pour donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et de limiter les encombrements sur les quais.

### **Modalités**

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les habitants de la 2c2m.

## DROIT DE VOTE DES FEMMES : VOTER POUR ETRE ELUE

Humbertine Auclert fonde en 1876 le 1<sup>er</sup> groupe de suffragettes françaises qui réclament le droit de vote pour les femmes. En juin 1917, en pleine guerre mondiale, le critique littéraire Victor Basch constate : « la femme aspire à tout ; elle veut devenir électricienne, conseillère municipale, députée, ministre, présidente de la République ». La chambre des députés se prononce en faveur des droits politiques pour les femmes en 1919, droits alors repoussés par le Sénat.

En 1934, Louise Weiss fait campagne pour le droit de vote des femmes. Le Front Populaire nomme en 1936 trois femmes sous-secrétaires d'état, dont Irène Joliot-Curie. Dans une déclaration adressée à la Résistance, le général de Gaulle déclare en 1942 : « nous voulons qu'une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous élisent l'Assemblée Nationale qui décidera des destinées du pays ».

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes par le Gouvernement Provisoire du général de Gaulle installé à Alger : « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». La France est un des derniers pays du monde à accorder ce droit.

Les élections municipales du 29 avril 1945 permettent aux femmes d'exercer leur droit de vote pour la 1<sup>ère</sup> fois. L'abstentionnisme féminin sera peu élevé, notamment dans les régions rurales où la mobilisation catholique pour les inscriptions sur les listes a porté ses fruits. Les électrices voteront moins à gauche que leurs compagnons, les



démocrates chrétiens étant les bénéficiaires de ce 1<sup>er</sup> vote mixte.

### A Maroilles

Lors des élections municipales du 29 avril 1945, 555 femmes se sont inscrites sur les listes électorales, représentant 54,6% des électeurs. 504 d'entre elles ont voté au moins une fois lors des deux tours : 68% voteront aux deux tours. 11,7% ne se sont pas déplacées dans les bureaux de vote. Professionnellement, les femmes déclarées « ménagères » constituent 71,3% des électrices, devant les cultivatrices (22,7%), les commerçantes et gérantes (1,3%), les employées, institutrices et femmes au foyer.

Lors de ces élections, Maroilles élira conseillère municipale pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, une femme de la liste socialo-communiste du maire sortant Camille Marchant, Gabrielle Prévot, née Dufranne (native de Marpent). Cette ménagère de 65 ans, épouse du menuisier maroillais Emile Prévot, réside place de la mairie. Etant la plus âgée des conseillers élus, elle préside la 1<sup>ère</sup> séance du conseil municipal le 18 mai qui élira à nouveau le maire socialiste Camille Marchant. Le 24 mai, à la séance suivante du conseil, elle sera nommée à la commission de la caisse des écoles et d'hygiène et deviendra membre de la commission administrative du Bureau de

Bienfaisance de la commune.  
Nouvelles élections municipales le 19 octobre 1947, Gabrielle Prévot ne se représentera pas, et laissera sa place à la 2<sup>e</sup> conseillère municipale élue à Maroilles, Suzanne Delbruyère-Soufflet.

*Michelle Sarcy et Hervé Gournay*



### A Bousies

Le 19 octobre 1947, Mme Maria Gouzon fut élue au conseil municipal. Elle était la seule sur la liste unique de l'époque, elle fut même adjointe au maire Georges Lefebvre. Sur cette liste, nous constatons qu'elle est nommée « conseillère sortante ». Comment cela est-il possible ? Le droit de vote des femmes date du 21 avril 1944. Elle était membre du comité de libération présidé par M. Lefebvre.

Elle était la mère de notre ancien maire dont la place de l'église porte le nom : Pierre Gouzon.

*Thierry Jacquinet*

### A Croix-Caluyau

Le 29 avril 1945, l'élection du nouveau

conseil municipal va permettre aux femmes de s'exprimer pour la première fois et même de représenter la population.

Sur 180 électeurs 63 sont des femmes, principalement des agricultrices, une coiffeuse, une secrétaire et une tricoteuse.

Lors de ce scrutin, une seule femme se présente sur une liste, Mme Gabrielle Delsart, dame au foyer, veuve de M. Delsart, ancien maire décédé. Elle obtiendra, dès le premier tour, 92 voix sur 155 suffrages exprimés. On ne lui confiera pas de « poste ». Mme Gabrielle Delsart sera conseillère municipale jusqu'en 1959.

Puis, en 1983, après une longue interruption, une femme se présente à nouveau au conseil municipal. Mme Suzette Beauvain sera élue et occupera, lors de son deuxième mandat, les fonctions de troisième adjointe chargée des finances et des fêtes. Elle sera déléguée au SITO (syndicat de tourisme) et au SIREL (syndicat de communes du canton de Landrecies).

Lors des scrutins suivants, elles seront deux ou trois élues et apporteront une sensibilité nouvelle aux décisions municipales.

*Elisabeth Pruvot*

### A Le Favril

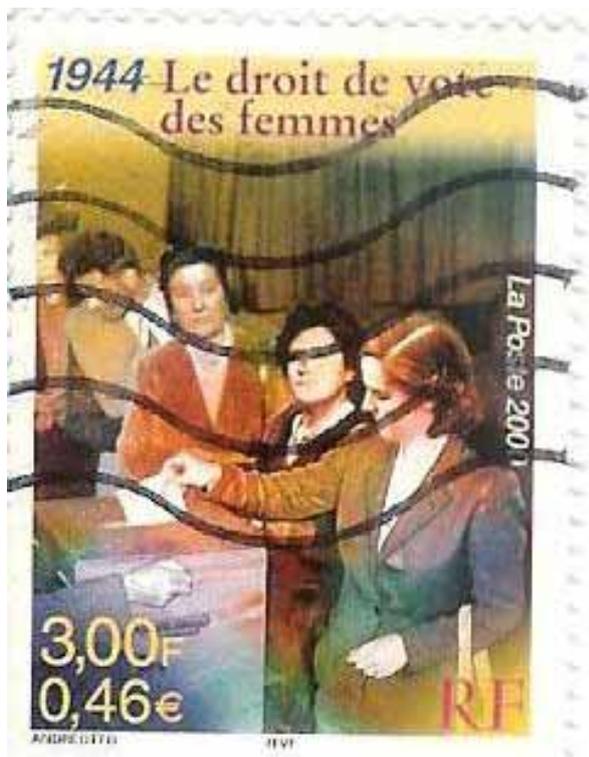
Le Favril, à l'inverse d'autres communes non moins rurales du canton, ne s'est pas montré en avance sur son temps... faute de réelle volonté des édiles ou des candidates potentielles ? Toujours est-il qu'il faut attendre 1983 pour voir arriver au conseil municipal la première femme élue de la commune : il s'agit de Marie-José Vendois, confectionneuse de son état, avant-dernière de liste et élue de justesse. Sa suivante et dernière de liste aura, quant à elle, été sacrifiée au bénéfice de la tête de liste adverse. Une femme élue parmi dix hommes, et encore timidement : n'est-ce pas révélateur d'un certain conservatisme dans les esprits ?

En 1989, à peine mieux élue, Marie-José Vendois est enfin accompagnée de la seule

autre candidature féminine en la personne de Chantal Collery, mère au foyer, qui semble rallier davantage de voix : Le Favril compte désormais 2 femmes dans son conseil de 11 membres.

En 1995, les mêmes sortantes sont réélues, là encore sans triomphalisme, signe que la place des femmes à la tête des affaires de la commune ne fait pas l'unanimité chez les électeurs.

En 2001, pour ce qui sera le dernier mandat de René Brunelet (fils) et qui fut l'artisan de la présentation de femmes sur sa liste depuis 1983, nos 2 pionnières renoncent à se représenter. Qu'elles soient remerciées pour avoir respectivement siégé 18 et 12 ans au conseil et avoir sacrifié de leur temps et de leur énergie aux affaires de la vie publique.



Une seule nouvelle candidature féminine est soumise au vote des électeurs et qui s'en sortira avec le 2<sup>ème</sup> meilleur score : il s'agit d'Arlette Burlion-Viatour, fromagère.

En 2008, avec cette fois 2 listes complètes présentant chacune des femmes, 4 sur la liste de celui qui deviendra le nouveau maire, Daniel Laurent, et 3 sur la liste de Michel Lengrand. Ce seront au final 2 femmes de chaque côté qui seront élues après 2 tours,

chose de surcroît jamais vue à Le Favril depuis l'après-guerre. Ainsi Arlette Burlion-Viatour, réélue et devenue 2<sup>nde</sup> adjointe au maire, Jacqueline Presse, Nathalie Monnier et Sylvie di Nunzio-Delannoy siègent désormais au conseil, apportant un regard nouveau sur la vie publique et à tout le moins, selon une croyance tenace, assurant une certaine sérénité de vue toute féminine dans les affaires soumises au débat !

Gageons que ce réel souffle nouveau annonce à l'avenir pour la commune un ré-équilibre de la parité qui a si longtemps fait défaut...

*Frédéric Damien*

### A Fontaine-au-Bois

voir article détaillé

### A Forest

A Forest, comme dans beaucoup de communes rurales, le rôle des femmes dans la vie municipale a été pratiquement inexistant jusqu'en 1983.

Lors des élections de 1977, deux femmes figuraient sur une liste, créant ainsi l'évènement dans la commune, mais aucune d'elles n'obtint la majorité.

**En mars 1983**, après le retrait du maire de l'époque, M. Emile Pruvot, trois listes s'affrontèrent. Au deuxième tour de scrutin, cinq conseillers furent élus sur chacune d'elles. Treize conseillers et deux conseillères, Monique Azambre et Jeanne Pruvot, participèrent à l'élection du nouveau maire, M. Maurice Saniez.

**En mars 1989**, deux listes étaient cette fois en compétition. Celle du maire sortant remporta les quinze sièges dès le premier tour de scrutin : Monique Azambre fut réélue et Thérèse Ledieu fit son entrée au conseil municipal.

**En juin 1995**, une seule liste se présenta aux suffrages des électeurs. Les quinze colistiers furent élus dès le premier tour, mais le nombre de femmes élues passa de deux à quatre : Monique Azambre, Thérèse Ledieu, Jocelyne Mercier et Martine Moreau.

**En mars 2001**, de nouveau, deux listes

s'affrontèrent. La liste sortante remporta les quinze sièges dès le premier tour. Une cinquième femme fit son entrée au conseil : Marie-Louise Vincent. Les élues furent Monique Azambre, Thérèse Ledieu, Jocelyne Mercier, Martine Moreau et Marie-Louise Vincent.

**Enfin, en mars 2008**, une seule liste se présenta et les quinze colistiers furent désignés au premier tour dont cinq femmes avec toutefois un changement, Jocelyne Mercier ne se représentant pas, laissa une place vacante. Marie-Pierre Soriaux fut élue pour la première fois. Les cinq élues furent donc Monique Azambre, Thérèse Ledieu, Martine Moreau, Marie-Louise Vincent et Marie-Pierre Soriaux.

Monique Azambre, avec cinq mandats consécutifs depuis 1983, totalise à elle seule 27 années de vie municipale. Thérèse Ledieu, avec quatre mandats, la suit d'une « longueur ».

A l'époque actuelle, à Forest comme ailleurs, la présence des femmes dans la vie municipale est une chose bien acquise. Leurs avis sont souvent modérés, remplis de bon sens et parfois déterminants.

*Maurice Saniez*

### A Robersart

Mademoiselle Elisabeth Girard fut élue conseillère municipale en mars 1977. Son père était Paul Girard, prédécesseur de M. Carlier. Elle devint également **maire** le 1<sup>er</sup> juillet 1978 jusqu'en mars 1983 ; elle épousa Gilbert Marin en 1982.

En 1989, deux dames firent leur entrée au conseil : Marie France Meurant jusqu'en 1995 et Anita Lefevre, adjointe au maire depuis 1995.

Anita Bocquet rejoignit le conseil municipal en 2001. Elle fut réélue en 2008.

Les 4 dames citées habitent la commune. Il est à remarquer que Robersart a eu la première « madame le Maire » du canton de Landrecies...

*Reynald Gaïda*

### A Preux-au-Bois

A Preux-au-Bois, les femmes éprouvèrent

quelques difficultés à faire partie de conseil municipal, soit par désintéressement de leur part ou par volonté machiste ... on ne sait pas.

Il a fallu attendre près de 40 années après la législation sur le vote des femmes pour qu'une dame apparaisse sur les listes électorales, en 1983. Il s'agit de Mme Marie-Madeleine Joseph qui fit partie du Conseil Municipal durant 3 mandats.

Depuis sur 15 conseillers municipaux, il n'y a guère eu plus de 3 femmes élues, ce qui est bien loin de la parité souhaitée, mais cela changera peut-être un jour...

*Catherine Marsy*

### A Locquignol

Depuis longtemps l'organisation officielle du village était laissée à des conseils d'hommes aisés. Les femmes restaient à gérer la maison et certains travaux qui leur étaient réservés par la société et la religion : repas, couture, broderie, certains travaux de la ferme, les enfants...

Avec l'évolution de la société et de la République, les femmes se sont senties plus libres et capables d'assumer des charges réservées aux hommes telles leurs présences au sein d'un conseil municipal.

A Locquignol, la première femme élue fut Emma Delcroix en 1983.

*Marc Lavie*

### A Landrecies

A Landrecies, il semble que Mme Elise Gotte soit la 1<sup>e</sup> femme élue en 1945.

Un rapide examen des délibérations du Conseil Municipal indique simplement qu'elle suivait les séances avec assiduité, du moins la première année...

Ni les mémoires de Roger Robert, héros de la résistance, élu maire en 1945, ni l'« Histoire de Landrecies » de l'abbé Giloteaux ne semblent en faire mention.

Par ailleurs, on note la présence d'une femme proche du Conseil Municipal mis en place en 1941 : il s'agit de Mme Louise Pierrart, "femme qualifiée pour s'occuper d'œuvres".

*Mario Papa*

## EVOCATION *JEAN-LOUIS BOUCLY* *HISTOIRE ET MÉMOIRE*

Notre revue propose dans ce numéro une mise à jour de tous les éléments d'information touristique utiles aux visiteurs de notre territoire, dans chacune de ses dix communes.



Pour la plus importante d'entre elles, Landrecies, figure en particulier un rappel du parcours de découverte de la ville, « Suivez les clous », qui matérialise le tracé des anciens remparts de la ville : une

centaine de clous en alliage de cuivre et laiton sur lesquels figure le pentagone de ces fortifications, ainsi que l'endroit où se trouve le marcheur. Quatorze panneaux informatifs jalonnent cet itinéraire où l'on peut trouver des explications sur le passé de Landrecies, ses hommes célèbres, ainsi que sur les événements qui ont marqué son histoire.

L'occasion nous est là donnée d'évoquer celui qui, dans la perspective de la rénovation et de la revitalisation du centre-ville, fut l'initiateur de cette opération et le rédacteur des textes informatifs ci-dessus évoqués. Jean-Louis Boucly, professeur de lettres, nous a quittés il y a un an et demi, à l'âge de 69 ans, et l'érudition de cet homme s'est exercée au bénéfice de tout le territoire puisque ses recherches et ses publications ont porté non seulement sur Landrecies, mais encore sur Maroilles, Prisches, et il n'était pas rare d'avoir recours à ses connaissances et à sa documentation (énorme!) pour en savoir un peu plus sur l'une ou l'autre de nos communes.

Jean-Louis Boucly, né à Saint-Rémy-du-Nord, enseigna le français et le latin dans différents établissements de la région, après des études de lettres classiques à Lille. Ses premières recherches, ses premiers travaux,

portèrent sur son lieu de naissance. Après quoi, il entra de plain-pied, et avec passion, dans le domaine de l'archéologie, sur le site des ruines romaines de Bavay, qu'il découvrit sous la conduite du chanoine Biévelet, directeur des fouilles. Sa curiosité s'élargissant, il procéda également à des fouilles à Maroilles, où il fit rénover, au côté de Jean Vaillant, les orgues de l'église, avec l'aide du sous-préfet d'Avesnes à l'époque, M. Regnery, dont il fut le professeur des quatre enfants.

L'homme de lettres, l'archéologue, installé à Landrecies en 1971, allait se transformer en authentique historien de la région, écrivant, cherchant, collectionnant, sur une foule de sujets dont il pouvait parler avec compétence et passion. Citons-en quelques-uns : l'artisanat et les fromages du bocage, les foires et marchés de Landrecies, la vie sous l'occupation allemande en 14-18, les mémoires de Roger Robert, chef de la Résistance à Landrecies lors de la guerre 39-45, l'histoire des communes de Prisches et Maroilles, celle des fortifications de Landrecies, ville légionnaire ; la vie de Dupleix, naturellement ; il concourut enfin à l'aménagement de la Halle aux grains de sa ville comme lieu de culture et de patrimoine. Son engagement au service de l'histoire et de la culture était indissociable de son attachement à la terre, tant au sens propre (les champignons étaient l'un de ses « dadas ») qu'au sens moral du terme. Il accompagnait les lycéens lors de visites guidées du cimetière pour découvrir les personnalités locales : le général Louis-Toussaint Doutrelaine, qui participa à la campagne du Mexique auprès de Napoléon III, ou le géologue Jules Gosselet, qui allait léguer sa collection de fossiles et de minéraux à la ville.

Pour autant, Jean-Louis Boucly se refusa à tout engagement public ou politique, se contentant d'épauler Francine Michaux, adjointe aux affaires sociales et à la culture de la ville. Une ville qu'il aimait et qu'il voulait faire bouger dans le domaine qui était le sien, le patrimoine, dans une démarche exclusivement bénévole.

On peut encore évoquer son militantisme en faveur de la langue française ou de l'enseignement classique (il n'était pas optimiste sur ce sujet !). Il manifestait une véritable boulimie d'archives et d'objets de collection en relation, bien sûr, avec l'objet de ce qui caractérisa sa vie et sa carrière : l'histoire de notre territoire.

Officier des Palmes Académiques, chevalier des Arts et lettres, Jean-Louis Boucly se vit remettre la Légion d'honneur des mains de M. Jacques Legendre, sénateur et ancien ministre, en 2001 et il est certain que l'ensemble de ses études et de ses publications (1) constitue un trésor inestimable, tant pour les actuels habitants de notre canton que pour les générations à venir, qui pourront puiser là aux sources du passé pour mieux comprendre le présent, selon l'expression bien connue.

Il était juste de se souvenir avec gratitude de ce formidable travail, qui éclaire la vie de notre territoire, hier et aujourd'hui...

**Jean-Marie Leblanc**

(1) Elles peuvent être consultées en mairie de Landrecies.

## BREVES

### **Bousies : l'étrange si près de nous**

Amateurs de lecture, si vous aimez les genres étrange, fantastique, insolite, fantaisie, science-fiction, intrigue et le style des nouvelles, alors lisez la suite...

Un jeune habitant de notre intercommunalité vient de publier dans une petite maison d'édition parisienne son premier recueil!

Autre originalité qui mérite d'être soulignée : toutes les histoires se déroulent dans l'Avesnois ou les proches environs - et beaucoup s'y reconnaîtront aisément dans les cadres ou les déplacements de leurs protagonistes - ou alors mettent en scène des personnages qui en sont originaires.

Alors n'hésitez pas à permettre à ce jeune talent d'asseoir le début de sa notoriété et à l'encourager en souscrivant à l'aide du bon de commande disponible sur le site internet de la 2C2M (<http://www.2c2m-avesnois.fr>) : garanties de sérieux et de

promptitude de cet éditeur à vous expédier vos exemplaires commandés. Le coût est modique : 14,50 € (port compris).

Ouvrage également disponible en librairie : « Maison de la presse », rue du Général de Gaulle à Landrecies.

L'auteur : David Joly de Bousies - Le titre de l'ouvrage: "L'étrange si près de nous" (176 pages). *Alors, à vos bons de commandes et faites-vous plaisir!*

### **A consommer sans modération**

Des producteurs se sont engagés aux côtés du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, à respecter une charte. Ainsi en est-il des 8 producteurs de jus de pommes hautes tiges «marque Parc», dont 3 sont implantés en 2C2M :

**Sébastien Eloir** : 1160 route d'Avesnes - 59550 Maroilles – 0674132635.

**Karine Farineau** : 52 rue du Bois - 59550 Le Favril - 0327774931 (nouveau en 2010 : jus de poires-pommes).

**Bruno Lenglet** : 62 rue de la Groise - 59550 Le Favril – 0327771506.

*Le jus de pommes hautes tiges, c'est un savant assemblage de variétés locales.*

Ce jus de pomme (15 000 bouteilles aujourd'hui) est élaboré à partir de variétés de pommes issues de vergers hautes tiges non traités, retenus par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) pour leur rusticité et leur qualité gustative : Lanscailler, Sang de Bœuf, Colapuis, Double Bon Pommier, Reinette de France...

Les producteurs sont particulièrement soucieux de préserver les vergers hautes tiges et, à travers eux, la grande diversité des variétés fruitières de notre terroir.

### **Robersart : dernier week-end de juin**

L'association « Robersart en Fête » organise les feux de la Saint Jean (saint patron du village), le samedi 26 juin avec animation musicale à partir de 19 heures.

La journée du dimanche 27 juin est centrée sur le tracteur ancien avec brocante, orchestre, chanteur et exposition de véhicules neufs par notre garagiste et son équipe.

## LE TOURISME DANS LA 2C2M

### BOUSIES

[mairie@bousies.fr](mailto:mairie@bousies.fr) - [www.bousies.fr](http://www.bousies.fr)

- Musée des Evolutions - 03.27.77.46.41
- Circuit pédestre «Perds tes Peines»

### CROIX-CALUYAU

[mairie.croix-caluyau@wanadoo.fr](mailto:mairie.croix-caluyau@wanadoo.fr)

- Ferme hélicicole Janicot - visite guidée - 03.27.77.39.07
- Restauration rapide - friterie Becker - 03.27.77.39.38

### LE FAVRIL

[communelefavril@orange.fr](mailto:communelefavril@orange.fr)

- Le parc du Waterlin - Michel Lengrand - restauration, parc animalier, arboretum, musée de plein air de machinisme agricole - 4 rue du Waterlin - 03.27.77.93.62
- Création artistique et développement culturel des territoires - « la Chambre d'Eau » - Vincent Dumesnil - résidences d'artistes - Moulin des Tricoteries - 03.27.77.09.26
- Gîte de campagne - La p'tite maison (5 personnes) - M. & Mme Dupont - rue du Bois - [www.amicar.fr](http://www.amicar.fr) - [laptitemaison@live.fr](mailto:laptitemaison@live.fr) - 03.27.77.28.44

### FONTAINE-AU-BOIS

[mairie.fontaineau Bois@orange.fr](mailto:mairie.fontaineau Bois@orange.fr)

- Lavoir municipal restauré
- Etang du Flaquet Brifaut
- Circuit VTT permanent fléché

### FOREST-EN-CAMBRESIS

[mairie@forest-cis.fr](mailto:mairie@forest-cis.fr) - [www.forest-cis.fr](http://www.forest-cis.fr)

- Etang du Trappeur - base de loisirs privée, pêche, restauration - 03.27.77.44.22
- Auberge des Crêtes Rouges - 03.27.77.42.77

### LANDRECIES

[contact@landrecies.fr](mailto:contact@landrecies.fr) - [www.landrecies.fr](http://www.landrecies.fr)

#### **Restaurants :**

- Le Lautrec - 27 Av. du Gal de Gaulle - 03.27.77.24.10

- La Friture d'Ors - 49 Av. de la Marne - 03.27.77.18.77
- Istanbul Kebab - 27 Av. de la Légion d'Honneur - 03.27.77.75.30
- Pizza St Martin - 8 Av. du Gal de Gaulle - 03.27.77.15.05
- Pizza Dorenz - 22 Av. du Gal de Gaulle - 03.27.77.86.13
- Le Père Mathieu - Route de Fontaine - 03.27.77.10.59
- Chez DAV - friterie de la Place - 03.27.84.33.90
- Saveurs et Couleurs - 19 Av. du Gal de Gaulle - 03.27.77.68.04

#### **Lieux de détente :**

- Jardin public - Parcours le long de la Sambre
- Circuit « Suivez les clous »
- Circuits : Niches, Chapelles et Oratoires, Chemin de St-Jacques de Compostelle

#### **Lieux culturels :**

- Musées Dupleix - Ernest Amas - Fossiles et Minéraux
- Centre d'Interprétation du Patrimoine (Halle au grain)
- Médiathèque - Centre socioculturel

### LOCQUIGNOL

[mairie-locquignol@nordnet.fr](mailto:mairie-locquignol@nordnet.fr)

- Auberge du Coucou - Route Forestière du Chemin Planté - 03.27.63.15.51
- Auberge du Godelot - Départementale 951 - 03.27.49.03.32
- Auberge du Croisil - Route de Maroilles - 03.27.34.20.14
- Restaurant La Brumaudière - 3 Route du Quesnoy - 03.27.44.53.39
- Restaurant La Forestière - 15 Route du Quesnoy
- Brasserie « Chez Francine » - 14 rue de Maroilles - 03.27.34.20.16
- Brasserie « Chez Mado » - 24 Route de Berlaimont - 03.27.34.20.60
- Chambres d'hôtes - La Touraille - 03.27.34.20.65
- Camping le Vert Donjon - 03.27.34.20.39
- Gîte « la Grange de Mormal » - route du Quesnoy - 06.88.46.34.29

## MAROILLES

[maroilles.commune@orange.fr](mailto:maroilles.commune@orange.fr) - [www.ville-maroilles.fr](http://www.ville-maroilles.fr)

### Restaurants :

- L'Estaminet - Grand Rue - 03.27.77.78.80
- Le Temps des Mets - Grand Rue - 03.27.77.96.48
- Verger Pilote - Route de Landrecies - 03.27.84.71.10

### Brasseries :

- Le Moulin des Prés - 1 Le Moulin des Prés - 03.27.84.75.51
- Friterie Chez David et Marie - 141 Grand'rue

### Hébergement :

- Camping des Haies - Léon Loiseau - Rue des Haies - 03.27.77.79.27
- Camping des Sablonnières - Jean Dreumont - Rue des Sablonnières - 03.27.84.74.52
- Camping du Moulin des Prés - 1 le Moulin des Prés - 03.27.84.75.51
- Gîte de Mme et M. Vilbas Jean-Noël - Rue des Juifs - 03.27.77.74.22

### Parcs et jardins :

- Le Jardin remarquable de Sylvie Fontaine - 12 Place Verte - 03.27.77.17.54
- Le Courtil Saint-Roch de M. et Mme Dominique Hubert - 35 Grand'rue - 06.71.62.54.25

### Monuments :

- Eglise Saint Humbert du XVIIIe siècle
- Bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine : Frère Portier, Grange Dîmière, Quartier des Hôtes, Moulin de l'abbaye

### Circuits de randonnée :

- Chemin de Saint Jacques de Compostelle
- Circuit de Dame Marguerite
- Circuit des renoncules

### Terres du Pays de Maroilles

- Visite guidée de la « Fromagerie », du « Parcours des Sens » et du « Carré des Saveurs » - Cour de l'Abbaye - 03.27.77.02.10

## PREUX-AU-BOIS

[lemaire.jacquesruffin@9business.fr](mailto:lemaire.jacquesruffin@9business.fr)

- Brasserie Nadine Trihoreau, 4 rue de Landrecies - 03.27.77.35.69
- Terrain de camping 2 étoiles «La Forestière» - chemin des gardes, en lisière de forêt - 03.27.77.34.61
- Etang communal - pêche et promenade
- Circuit de randonnée pédestre
- Lavoir « Notre Dame des Haies »

## ROBERSART

[mairie.robersart@wanadoo.fr](mailto:mairie.robersart@wanadoo.fr)

- Eglise St-Jean-Baptiste - calvaire avec haie
- 2 maisons de caractère (ferme du 18<sup>e</sup> - ferme de style normand)



*N.B. : ce bref récapitulatif rassemble les lieux liés au tourisme : musées, sites touristiques, auberges, restaurants, campings, chambres d'hôtes, circuits de randonnées, ...*

*Veillez excuser les oublis ou les erreurs et nous les signaler. Merci de votre compréhension.*

**TERRES DU PAYS DE  
MAROILLES :  
LES ELUS DES COMMUNAUTES  
DE COMMUNES INAUGURENT  
LES LOCAUX**

**« Aimer le fromage, un péché de  
bon goût »**

Si le nom de « **Terres du Pays de Maroilles** » n'est pas encore familier, il faudra désormais en apprendre la signification. C'est en effet la nouvelle appellation qui désigne la structure fromagère maroillaise, l'ancienne « Fromagerie du Bocage ». Les péripéties qui ont défrayé les chroniques il y a encore quelques mois ne sont plus d'actualité.

André Ducarne, président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles (2C2M), président de la 2H2M (société d'économie) et les deux vice-présidents, Jean-Marie Sculfort, vice-président de la 2C2M et Damien Ducanchez, président de la Communauté de Communes Rurales des deux Helves (2CR2H) ainsi que l'ensemble des actionnaires de la 2H2M ont présenté leur projet aux élus des vingt-deux communes. L'inauguration officielle s'est déroulée le mercredi 28 avril avant celle, officielle cette fois, qui aura lieu en juin.

**Une structure triple, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> mai.**

« Terres du Pays de Maroilles » recouvre trois structures distinctes, liées à la SEML d'aménagement 2H2M dirigée par Sophie Devlieger. La fromagerie nommée désormais « **Fromagerie de l'Abbaye** », en référence à celle de Maroilles qui existait jusqu'à la Révolution, fabrique le « Ch'ti Bio ». Fromage biologique (auréolé du label AB Agriculture Biologique), il révélera sa véritable identité de fromage de Maroilles biologique dès l'obtention de l'AOP. Le « **Parcours des Sens** », espace original pour apprendre l'histoire du terroir et du fromage de Maroilles, domaine d'Aude Krzemianowski, permet une visite guidée par audio guide multilingue. Si le cœur vous

en dit, vous pourrez visiter en ch'ti ! Les deux structures cohabitent dans le même bâtiment, dans la zone d'activités maroillaise.

Le « **Carré des Saveurs** », tout de verre habillé, largement ouvert sur la cour de l'abbaye, face à la maison du Parc Naturel Régional Avesnois, et sur un jardin des légumes d'hier, d'aujourd'hui et de demain, idée de Sophie et Aude, est destiné à l'accueil des écoles de cuisine de la région et aux séminaires. Un ensemble donc dévolu à la vie économique et à notre savoir-faire culinaire, imaginé voici 15 ans par Jean-Marie Sculfort. « Tout cela réalisé grâce au concours des élus des 22 communes des deux communautés et aux investisseurs privés », n'a pas manqué de souligner André Ducarne.



**Visite guidée du Parcours des Sens**

Ouvert au public depuis le 1<sup>er</sup> mai, nous vous proposons une visite guidée des lieux. A l'entrée, pour le prix de 4.50 €, un audio guide guidera vos pas à travers un univers à la fois familier pour les Avesnois, mais aussi imaginaire et créatif.

L'aventure démarre par l'histoire de la terre qui a vu naître le fromage de Maroilles. On peut toucher, regarder, sentir tout ce qui compose notre terroir, ses spécificités, son originalité. La vie y coule comme l'Helpe sous vos pieds. Dans la salle vidéo, vous voyagerez dans un bocage verdoyant durant une dizaine de minutes. Un long couloir permet ensuite soit de voir en direct la fabrication du fromage selon l'heure, soit de

la visualiser sur quatre écrans vidéo. Avant de déguster le « Ch'ti Bio » dans la salle d'accueil, un curieux espace vous initie à ses saveurs intimes. Là demeure un dernier mystère qu'il vous faudra découvrir vous-même lors d'une prochaine visite !

### **Ce qu'ils en pensent**

**Damien Ducanchez, président de la 2CR2H, vice-président de la 2H2M :**

*« Je suis surpris de la réalisation à ce jour, après tant d'incertitudes et d'interrogations. C'est un outil formidable pour la profession agricole et l'ensemble du territoire. Bravo à André Ducarne pour son implication ».*

**Jean-Marie Sculfort, maire de Maroilles, vice-président de la 2C2M :**

*« Je suis heureux à la fois de voir se réaliser un rêve qui date de 15 ans, que les élus des deux communautés de communes y ont cru jusqu'au bout. C'est un projet de territoire qui va bien au-delà de la région. Un exemple pour l'avenir, il faut poursuivre sur des réalisations structurantes pour l'ensemble de notre terroir ».*

**Joël Ratte, maire de Cartignies :**

*« Je suis surtout impressionné par le centre de production du fromage. Le Parcours des Sens, un magnifique outil pédagogique. Le*

*Carré des Saveurs demande un peu de recul, voir s'il trouve sa place dans le paysage et l'économie locale ».*

**Jean-Claude Fovez, maire de Prisches :**

*« Le bâtiment de la fromagerie est bien intégré dans le bocage. Le Parcours des Sens est une belle découverte pédagogique : en sortant de là, on sait comment se fabrique le fromage. Le Carré des Saveurs choque par son architecture extérieure, avec le clocher de l'église en fond. Il faudra aussi qu'il trouve ses marques. A l'intérieur, c'est bien, très fonctionnel ».*

**M. Baert, investisseur privé :**

*« Je suis heureux de ma collaboration avec M. Ducarne. La réussite de ce jour est due à une association de compétences. C'est une belle aventure après un premier échec conséquence d'un manque de vision commerciale. Le bio dont je connais bien le marché est pour moi de plus un engagement personnel. C'est le challenge qui m'intéresse ici ».*

***Hervé Gournay***

**Coordonnées :** Terres du Pays de Maroilles  
- Cour de l'Abbaye 59550 MAROILLES -  
Tél. 03.27.77.02.10 – Fax 03.27.77.02.97



**Personnel :** André Ducarne, président de la 2H2M - Sophie Devlieger, directrice 2H2M - Audrey Peureux, ingénieur qualité - Aude Krzemianowski, adjointe de direction, responsable communication - Tanguy Couvreur et Nathalie Dolata, fromagers - Stéphane Michel, polyvalent - Lio Pamar, animatrice - Fabien Grévin, moine animateur



Croix-Cabrayau



Bousies



Le Frenil

**la  
place  
principale  
de  
nos  
10  
communes**



Fontaine-au-Bois



Forest-en-Cambresis



Landrecies



Locquignol



Marolles



Preux-au-Bois



Robersart

